

Comment réaliser soi-même son étude de marché ?

Il est recommandé de procéder en trois étapes :

1/ La recherche d'informations

- Recherchez les informations existantes sur le web, la presse professionnelle ou auprès d'organismes tels que les CCI, l'[AFE](#) (Agence France Entrepreneur)... ou, pour l'international, les missions économiques, [Ubifrance](#)...
- Réalisez un questionnaire. Choisissez un échantillon de personnes à interroger, définissez les questions à poser, le moment et le lieu où se tiendra l'enquête (dans la rue, par téléphone, par courrier...)
- Contactez des personnes susceptibles de vous fournir des informations objectives et intéressantes et rencontrez-les

2/ Analysez et synthétiser les éléments recueillis

- Vérifiez la cohérence des informations que vous avez collectées puis dépouillez le questionnaire et organisez le traitement des résultats.
- Analysez les réponses des entretiens

3/ Rédigez un rapport

- Identifiez les opportunités et les risques du marché
- Identifiez les contraintes du marché et les clés de votre prochain succès

A savoir : certains sites, dont celui de l'[AFE](#), sont de véritables mines d'informations sur les études de marché et la façon dont les effectuer. N'hésitez pas à les consulter.